



**PRIX DU MÉDECIN DE FAMILLE DE L'ANNÉE**  
**GRILLE D'ÉVALUATION**

---

---

**Critère obligatoire**

- Être membre du CQMF depuis plus de deux ans

**Sélection des candidats et critères d'admission – Un récipiendaire par année**

- Année impaire : candidat issu d'un milieu universitaire
  - Implication importante dans le milieu universitaire ou professeur/chercheur de carrière
- Année paire : candidat issu d'un milieu clinique
  - Implication importante dans son milieu clinique avec ou sans activités d'enseignement clinique (affiliation universitaire sans tâches spécifiques)

---

---

<b>CRITÈRES</b>	<b>POINTAGE ET CRITÈRES DE SÉLECTION</b>	<b>POINTAGE</b>
1. Reconnu par ses pairs pour ses compétences cliniques .....		/10
2. Qualités humaines et de communication (habiletés de communication et professionnalisme) .....		/10
3. Implication sociale et communautaire.....		/10
4. Reconnu pour sa rigueur et son éthique.....		/10
5. Contribution au développement de la discipline de médecine de famille .....		/10
6. Activités d'enseignement et de recherche .....		/10
7. Activités de gestion (universitaire, hospitalière, DRMG, GMF, locale) .....		/10
8. Participation à des activités interprofessionnelles.....		/10
9. Implication au Collège des médecins de famille et au CQMF .....		/10
10. Appréciation globale du candidat .....		/10
	<b>Total :</b>	<b>/100</b>

Note : Tout membre du jury qui propose une candidature ou qui se sent en conflit d'intérêt doit s'exclure du processus de sélection